

Engagement de la présidence suisse dans la crise ukrainienne

La crise ukrainienne a fortement marqué le travail de la présidence suisse de l'OSCE. Elle a été un défi majeur, mais aussi une occasion de mettre à profit les instruments de l'OSCE pour rechercher une solution pacifique et politique à la crise.

Le président de la Confédération Didier Burkhalter a tiré parti des contacts diplomatiques noués au plus haut niveau et s'est employé à résoudre la situation par le dialogue et dans le respect du droit international.

Le Conseil permanent de l'OSCE, sous la présidence active de la Suisse, a pris une série de décisions importantes dans le contexte ukrainien, toutes fondées sur le principe du consensus.

- Le 21 mars 2014, le Conseil permanent a adopté à Vienne le mandat d'une mission spéciale d'observation en Ukraine. Près de 500 observateurs civils non armés de l'OSCE ont reçu mandat de faire rapport sur l'évolution politique, la sécurité, les droits de l'homme et les problèmes des minorités dans ce pays ainsi que de promouvoir le dialogue sur place.
- Le 24 juillet 2014, une nouvelle décision a été prise portant sur l'envoi d'observateurs de l'OSCE à deux points de contrôle russes situés à la frontière russo-ukrainienne. Ces observateurs assurent une présence 24 heures sur 24 à ces deux postes-frontière. La présidence de l'OSCE s'emploie actuellement à prolonger et – si possible – à élargir le mandat de cette mission.

Le président de l'OSCE Didier Burkhalter a également nommé des diplomates expérimentés comme envoyés spéciaux chargés d'initiatives concrètes :

- L'ambassadeur Tim Guldemann a prêté son concours aux activités de la présidence de l'OSCE à un stade précoce de la crise.
- L'ambassadeur Wolfgang Ischinger a été chargé d'apporter un appui au dialogue national ; il a ainsi participé aux tables rondes sur l'unité nationale organisées par le gouvernement ukrainien dans la perspective des élections présidentielles anticipées de mai 2014.
- Enfin, le président de l'OSCE a nommé l'ambassadrice Heidi Tagliavini comme son envoyée spéciale auprès du groupe de contact tripartite nouvellement créé et dans lequel sont représentées l'Ukraine, la Fédération de Russie et la présidence de l'OSCE. Ce groupe de contact se réunit régulièrement à Kiev et mène fréquemment des discussions avec des représentants des groupes armés illicites de l'est de l'Ukraine. Il constitue la seule enceinte permanente où ces diverses parties ont des échanges réguliers et structurés sur l'accord de cessez-le-feu, les plans de paix et les questions humanitaires.

Le 5 septembre 2014, à Minsk, les participants au groupe de contact tripartite ont convenu d'un protocole pour la mise en œuvre du plan de paix du président ukrainien Petro Porochenko et des initiatives du président Vladimir Poutine. Des représentants de groupes armés illicites de l'est de l'Ukraine étaient également présents à cette rencontre. Grâce à la signature de ce protocole, un cessez-le-feu est entré en vigueur le jour même. Un mémorandum signé à Minsk le 19 septembre 2014 a posé les bases d'un régime de cessez-le-feu.

Malgré un recul notable de la violence, le cessez-le-feu reste fragile. Des progrès sont nécessaires dans le processus politique en vue d'une stabilisation de la situation et d'une désescalade de la crise. La présidence suisse de l'OSCE poursuivra résolument ses efforts pour promouvoir la sécurité et la stabilité en Ukraine.